Association Sportive Squash Badminton Madeleinoise
Pôle Raquette : 305, rue Georges POMPIDOU 59110 La Madeleine
Président : Boualem MECILI 06 72 87 08 08
contact@assbm.com - www.assbm.com

HORAIRES SAISON 2020/2021

SQUASH / BADMINTON

Horaires badminton :

Lundi	Mercredi	Vendredi	Samedi	Dimanche
				9h30 - 14h Pratique libre Priorité Famille
11h30 - 14h Pratique libre	11h30 -14h Pratique libre	11h30 - 14h Pratique libre		
			14h - 15h15 Entrainement 7-11ans	
17h - 18h30 Pratique libre		17h - 18h30 Pratique libre	15h30 - 17h Entrainement 12-16ans	
18h45 - 20h45 Entrainement confirmés		19h - 20h45 Entrainement débutant intermédiaire	17h - 21h Pratique libre	
20h45-22h Pratique libre		20h45--22h Pratique libre		

Horaires Squash :

En semaine Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi	Le Weekend Samedi et Dimanche
	9h - 21h Pratique libre
11h30 - 14h Pratique libre	
16h - 21h Pratique libre	

Tarifs cotisation
Saison 2020/2021

Nouvelle inscription

Tarifs adultes :
- 105€ Badminton (125€ non madeleinois)
- 120€ Squash (130€ non madeleinois)
- 160€ pour les deux activités

Tarifs - 18 ans :
- 95€ Badminton (105€ non madeleinois)
- 95€ Squash (105€ non madeleinois)
- 130€ pour les deux activités

Tarifs - 9 ans :
- 75€ Badminton (85€ non madeleinois)
- 75€ Squash (85€ non madeleinois)
- 100€ pour les deux activités

Réinscription : Remise 20% compensation Covid-19

Tarifs réinscription adultes :
- 84€ Badminton (100€ non madeleinois)
- 96€ Squash (104€ non madeleinois)
- 128€ pour les deux activités

Tarifs - 18 ans :
- 76€ Badminton (84€ non madeleinois)
- 76€ Squash (84€ non madeleinois)
- 104€ pour les deux activités

Tarifs - 9 ans :
- 60€ Badminton (68€ non madeleinois)
- 60€ Squash (68€ non madeleinois)
- 80€ pour les deux activités

Cette saison, aucune inscription ne sera validée sans un dossier complet (pas d'accès aux terrains).

Pièces à fournir pour adhérer à la section Badminton :

- Demande de licence FFBAD
- Certificat médical de non contre-indication de la FFBAD (ou l'attestation de santé dans le cas d'une réinscription où un certificat médical de moins de 3 ans a déjà été donné)
- Bulletin d'adhésion
- Le règlement intérieur signé (1 par adhésion ou représentant légal pour les mineurs)
- Une photo
- La cotisation par chèque à l'ordre de : A.S.S.B.M

Pièces à fournir pour adhérer à la section Squash :

- Certificat médical de non contre-indication à la pratique du squash (ou attestation de santé dans le cas d'une réinscription où un certificat médical de moins de 3 ans a déjà été donné)
- Bulletin d'adhésion
- Le règlement intérieur signé (1 par adhésion ou représentant légal pour les mineurs)
- Une photo
- La cotisation par chèque à l'ordre de : A.S.S.B.M

Bienvenue à l'A.S.S.B.M !

Vous recherchez un club de badminton et/ou de squash où règnent la convivialité et l'esprit sportif avec des équipements modernes ? Venez nous retrouver au Pôle raquette Jacques DONNAY !

REGLEMENT INTERIEUR DE L'A.S.S.B.M

Ce présent règlement a pour but de préciser les droits et les devoirs des adhérents à l'association.

Chaque adhérent de l'ASSBM se doit, avant tout, par son attitude et ses propos, d'avoir le respect :

- des autres adhérents de l'ASSBM, des bénévoles et des dirigeants de l'association
- des décisions prises par les membres du bureau
- de la sécurité des biens et des personnes (règles sanitaires, absence d'usage de substance dopante…)
- du sport en général et du badminton et du squash en particulier
- du matériel de l'ASSBM, du matériel municipal et de leur rangement
- des horaires d'occupation des salles réservés à l'ASSBM, des règles de réservation (squash)
- de la propreté des salles, des vestiaires, des douches et des abords

Tout manquement à ces règles fera l'objet de sanctions de la part du club pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

Tous les joueurs doivent obligatoirement être licenciés (pour le badminton) et à jour de leur cotisation pour pouvoir jouer au badminton et au squash. Seules les personnes désirant effectuer un essai, dans la limite d'une séance, sont autorisées à ne pas avoir de licence, sous réserve d'inscription dans le registre des essais. Pour cette séance, les personnes devront être assurées personnellement et ne pourront en aucun cas engager la responsabilité de l'association pour quelque raison que ce soit. La remise du dossier d'inscription doit s'accompagner du certificat médical.

Les terrains de squash sont au nombre de deux. Par conséquent, les adhérents limiteront leurs réservations à **3 séances par semaine.** Il est possible de réserver jusqu'à deux semaines (semaine S et S+1). En cas de surcroit de demandes, l'ASSBM s'autorise à réguler le planning en fonction du nombre de réservations effectuées précédemment par chaque adhérent.

Pour leur sécurité et le respect des équipements, tous les joueurs devront porter une tenue adaptée à la pratique du badminton et du squash. En raison des traces qu'elles occasionnent sur les revêtements des salles, il est interdit de jouer avec des chaussures de sport à semelles foncées ou tâchantes. Le non-respect de cette mesure entraînera des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion.
Pour le squash, le club met à la disposition des pratiquants des lunettes de protection dont le port est fortement recommandé. Le non port des lunettes de protection écarte de facto la responsabilité de l'ASSBM en cas de blessure. Ces lunettes se trouvent dans les casiers des vestiaires Hommes et Femmes. L'emplacement précis est indiqué dans le bureau squash où se trouvent les clés pour accéder aux terrains.

Les volants d'entraînements pour le badminton sont à la charge de l'ASSBM. Les volants pour les créneaux loisir ou libre sont à la charge des joueurs. Le club vend des volants plastiques à tarifs préférentiels.

La prise en charge des enfants et la responsabilité du club ne sont assurées que pendant les heures d'entrainement. Les parents ou tuteurs, avant de laisser leur(s) enfant(s), devront s'assurer de la présence d'un responsable de l'association. De même, à la fin de l'entraînement, les parents ou tuteurs, devront récupérer leur(s) enfant(s) à l'intérieur de la salle, limite des responsabilités du club.

Concernant les horaires, l'heure de fin de créneau indiquée pour les activités de Badminton suppose que la salle de sport soit libérée et propre à cet horaire précis.

Dans l'intérêt de tous et par respect des dirigeants de l'ASSBM, il est impératif que chacun se sente responsable, ait conscience de ces petites tâches et les exécute de bonne volonté.

Je soussigné …….. certifie avoir pris connaissance des dispositions du règlement intérieur, les accepte et m'engage à les respecter.

Fait le ……., à ……. Signature :

DOSSIER D'INSCRIPTION A.S.S.B.M : SAISON 2020/2021
BULLETIN D'ADHESION

	Photo	Photo	Photo	Photo
Badminton	Oui / Non			
Squash	Oui / Non			
N° de licence badminton Si renouvellement				
Nom				
Prénom				
Tél Mobile				
E-mail				
Lien famillial conjoint, enfant…				
Tarif	**€**	**€**	**€**	**€**
Réduction Famille			**-10 €**	**-10 €**
Total :				**€**

Dossier famille : -10€ par adhérent supplémentaire à partir de 3 personnes (lien familial à préciser : en couple, marié, pacsé, enfants…)

CHEQUE A L'ORDRE DE L'ASSBM remis le ……

Si vous ne souhaitez pas que des photos de vous ou de vos enfants prises lors de manifestations de l'A.S.S.B.M soient mises sur notre site internet et sur nos réseaux sociaux : ☐ JE NE SOUHAITE PAS APPARAITRE

Exemplaire licencié

REÇU D'ADHESION

Nom de l'association : ASSBM

Représenté par : Boulem MECILI

En qualité de Président

Certifie avoir reçu de .....

☐ Un dossier d'inscription complet

☐ Le paiement de sa cotisation annuelle d'un montant de : ..... €

(Montant en toutes lettres) ..... euros

Au titre de son adhésion à l'association sportive pour la saison sportive

Reçu établi à ..... le .....

Signature ……..

Exemplaire licencié

REÇU D'ADHESION

Nom de l'association : ASSBM

Représenté par : Boulem MECILI

En qualité de Président

Certifie avoir reçu de .....

☐ Un dossier d'inscription complet

☐ Le paiement de sa cotisation annuelle d'un montant de : ..... €

(Montant en toutes lettres) ..... euros

Au titre de son adhésion à l'association sportive pour la saison sportive

Reçu établi à ..... le .....

Signature ……..

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « QS – SPORT »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	☐	☐
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	☐	☐
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	☐	☐
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	☐	☐
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	☐	☐
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	☐	☐
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc…) survenu durant les 12 derniers mois ?	☐	☐
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	☐	☐
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	☐	☐
**NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.*		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :
Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :
Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.